



22^{ème} Assemblée Générale le 9 février 2024

Au Siège de la Confédération FO – salle Robert BOTHEREAU
141, avenue du Maine 75014 - PARIS

RAPPORT D'ACTIVITE 2022 – 2024

Le rapport d'activité porte sur la période du 28 juin 2022 au 9 février 2024 qui a vu se poursuivre et se développer de nombreuses guerres, en particulier en Ukraine, et en Palestine. En France le choix de financer entre autres ces conflits entraîne un durcissement de la politique d'austérité.

L'Assemblée Générale de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale Force Ouvrière du 28 juin 2022 adopte les orientations 2022 - 2023 et reprend les revendications non satisfaites :

- Défense du pouvoir d'achat et des conditions de vie des retraités,
- Défense du système de Santé
- Défense des personnels du médico-social et de la prise en charge du Grand Age
- Défense du système de retraite par répartition,
- Défense des libertés fondamentales

2022-2023 sont toujours marquées par la poursuite de la politique d'austérité dans les orientations économiques et sociales du 2^{ème} quinquennat.

La SFR dénonce la dégradation du pouvoir d'achat, des conditions de vie des retraités, la détérioration des services publics et hospitaliers, la situation dans les EHPADS, l'atteinte aux libertés fondamentales.

Le bilan de ce nouveau début de quinquennat est catastrophique pour les retraités dont le pouvoir d'achat a continué à se dégrader, nos revendications ne sont toujours pas satisfaites et l'objectif des réformes est de détruire les droits sociaux.

Nos priorités sont la défense de nos acquis (Pouvoir d'achat, Retraite, Sécurité Sociale, système de santé, conditions de vie des retraités et de prise en charge du Grand Age). Notre mobilisation a été permanente pour la défense de nos droits et de notre salaire différé.

Les retraités exigent une autre politique économique : la fin de l'austérité, du gel des retraites, de la pression fiscale, la compensation du pouvoir d'achat, des conditions de prise en charge acceptable des personnes dépendantes au domicile et en établissement.

Depuis notre dernière Assemblée Générale, la SFR s'est mobilisée contre les réformes des retraites, de l'assurance chômage et sur le pouvoir d'achat. Le bureau de la Section a élaboré collectivement le rapport d'activité de la SFR pour le Congrès de la FNAS FO de Port Leucate.

La SFR est solidaire de l'ensemble des revendications des salariés du privé et du public.

NOS PRINCIPALES MOBILISATIONS EN 2022 - 2024 :

Des appels à la mobilisation ont été lancés

Mobilisations du 19 - 31 janvier - 7, 8, 11, 16 février - 7, 8, 23, 28 mars - 6,13 avril - 1^{er} mai - 6 juin 2023

La SFR a appelé et participé aux 14 mobilisations de l'intersyndicale nationale contre la réforme avec un seul mot d'ordre : RETRAIT. Cette réforme a imposé le départ à la retraite à 64 ans avec une augmentation des cotisations à 43 ans et la fin des régimes spéciaux. Malgré une forte mobilisation, le gouvernement a utilisé l'article 49/3 pour contourner le débat et le vote de l'Assemblée nationale.

Nous disons que 62 ans et 41 ans de cotisation pour une retraite à taux plein c'est déjà trop !

La SFR exige aussi, avec la Confédération FO et la FNAS FO, le maintien des régimes dits spéciaux.

Mobilisation du 6 juin 2023 :

La SFR s'est également mobilisée pour un retour à la gestion paritaire (patronat syndicats) du système de retraite par répartition de 1945 sur les fondements du Conseil National de la Résistance (CNR).

Nous nous sommes battus pour le retrait du projet, le gouvernement nous impose cette nouvelle réforme des retraites par un passage en force par le 49/3.

La SFR exige l'abrogation de la réforme des retraites 2023.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FO A EXIGÉ

- Le retrait de la réforme des retraites portant l'âge de départ à 64 ans et 43 ans de cotisations et le maintien des régimes spéciaux.

LA SECTION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS DE L'ACTION SOCIALE FO A COMBATTU POUR

- Le retour à la retraite à 60 ans pour tous avec blocage à 40 ans de cotisations ; et en vue d'un retour à 37 ans et demi de cotisations, avec une pension calculée sur les 10 meilleures années indexée sur les salaires.
- Le maintien du système de retraite par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle
- Le retour à une gestion paritaire et le maintien du financement des retraites par répartition par les cotisations assurant la pérennité du système des retraites du régime général et complémentaire.

Mobilisation du 13 octobre 2023

La Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO a soutenu cette journée d'action et de manifestation lancée par l'intersyndicale avec la Confédération FO et des syndicats

européens sur le pouvoir d'achat. Il y a eu accord sur une augmentation des salaires, des pensions et des retraites.

Mobilisation du 24 octobre 2023 :

Appel du groupe des 9¹ et de l'UCRFO pour une revalorisation du pouvoir d'achat de 10% immédiatement avec délégations dans les préfectures. Cette journée a été l'occasion de distribuer des tracts et de faire signer des pétitions.

L'augmentation de 4,9% arrachée après toutes ces mobilisations ne compense pas la perte du pouvoir d'achat de 20% au moins depuis 2014.

CONGRES DE LA FNAS FO DU 7 AU 10 NOVEMBRE 2023

Les retraités ont participé activement au Congrès, en particulier dans les commissions de résolution. Ils en ont profité pour se réunir, lister les revendications spécifiques et préparer l'Assemblée Générale de la Section des retraités 2024.

Le Secrétaire est intervenu au Congrès sur :

- La défense de la sécurité sociale, du système de de santé, de l'hôpital public, la situation dans les services d'urgence, médecine de ville, la pénurie de médicaments rendant l'accès aux soins problématique pour toute la population, d'autant plus pour les personnes âgées, et dépendantes. Les mesures dites du Ségur n'ont pas permis une amélioration de la situation.
- La défense du système de retraites par répartition solidaire intergénérationnel, interprofessionnel, le maintien de tous les régimes existants,
- La défense du pouvoir d'achat des retraités, la revalorisation immédiate des retraites et des pensions,
- La prise en charge de la dépendance par la Sécurité Sociale dans le cadre de l'assurance maladie.

État de la Section :

Nos effectifs restent stables. Notre objectif est le développement de la Section par les correspondants retraités dans les SDAS chargés de sensibiliser les militants qui partent à la retraite à poursuivre leur engagement au sein de la SFR.

La SFR a participé aux Conseils Fédéraux, établi le règlement de fonctionnement. Les moyens de communication de la Fédération ont été utilisés pour la diffusion de l'information sur les revendications des retraités, sur la situation économique et sociale, pour les appels aux mobilisations 2023.

¹ Le « groupe des 9 » organisations syndicales des retraités-es UCR CGT, UCR FO, CFTC, UNIR CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR FP, LSR, UNIR qui agissent en unité d'action.

La mise en place du réseau de développement sur les départements et régions avec le soutien des membres du bureau de la Section Fédérale des retraités de l'Action Sociale contribue à l'amplification nécessaire du rapport de force pour faire aboutir nos revendications.

Informations – Documentation :

La SFR a informé régulièrement ses adhérents en diffusant des appels à mobilisation et par les articles parus dans le Bulletin Fédéral. Sur le site de la FNAS FO « onglet publications retraites », on peut retrouver les positions et les actions de la SFR.

Réunions :

Malgré la crise sanitaire la SFR a tenu 6 réunions de bureau en 2022- 23, en mixte présentielle et visio le 6 octobre, le 6 décembre 2022, le 21 février, le 30 mars, le 5 juin, le 26 octobre 2023.

Relations au plan Fédéral, Confédéral, Départemental :

La SFR fait statutairement partie de la FNAS FO, porte les revendications des retraités.

Le Secrétaire de la Section a participé aux Conseils Fédéraux 18, 19, 20 octobre 2022, 15 mars, 21 juin, 13 septembre, 5,6,7 décembre 2023 pour exposer l'actualité du secteur retraite.

La SFR est membre de droit de l'Union Confédérale des Retraités Force Ouvrière (UCRFO). Alain COLLARD est élu au Comité Exécutif et au bureau de l'UCR FO.

Les membres de la SFR sont sollicités et actifs dans certains départements au sein des CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Les CDCA sont des instances qui donnent des avis concernant les politiques mises en œuvre en direction des personnes âgées et handicapées. L'expertise des membres de la SFR permet d'exposer un point de vue éclairé dans les CDCA. Les militants FO rappelle les revendications en matière de prise en charge correspondant aux besoins des personnes âgées et handicapées, cela inclut les revendications de créations d'emplois à hauteur d'un salarié pour un résident, des conditions de travail et de formation dans les EHPADs et autres établissements d'hébergement.

Présenté par Jean-Marie PETITCOLLOT
Secrétaire de la Section Fédérale des Retraités de l'Action Sociale FO

Adopté à l'AG de PARIS à l'unanimité, le 9 février 2024